

MÉDECINE FOETALE

RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Type de diplôme : Diplôme interuniversitaire

Domaine ministériel : Sciences, Technologies, Santé

Responsable

- Pr. Jean-Marie Jouannic
- Pr. Alexandra Benachi

Thématique : Gynécologie obstétrique

Public et prérequis

Médecins spécialistes et DES (gynécologie-obstétrique, néonatalogie, pédiatrie, chirurgie pédiatrique, génétique médicale, radiologie), Médecins généralistes titulaires d'un DIU d'Echographie, médecins titulaires d'un DIU de foetopathologie, biologistes, internes en médecine, internes en biologie, sages-femmes

La sélection des dossiers à la pré-inscription sera réalisée par les responsables de la formation. (Les deux responsables des deux universités se sont entendus pour répartir à part égal les étudiants dans les universités.)

Envoyer une lettre de motivation et un CV court.

Votre candidature sera examinée par le Comité d'Organisation du Diplôme. En cas d'acceptation, un dossier universitaire vous sera envoyé à partir de juillet.

Objectifs

Enseignement de la Médecine foetale et du diagnostic prénatal en vue de l'obtention du diplôme inter-universitaire national de Médecine foetale.

Enseignement construit autour de séminaires thématiques animés par des intervenants de la prise en charge périnatale des anomalies foetales issus des Centres Pluridisciplinaires de Diagnostic Prénatal de l'Île de France et de régions.

Contenu

- Bases de génétique, de cytogénétiques et d'immunologie
- Données épidémiologiques les plus récentes
- Outils diagnostiques disponibles (imagerie et biologie)
- Moyens de prévention
- Aspects thérapeutiques médicaux et chirurgicaux

Cette formation diplômante peut entrer dans le cadre de la :

- **Formation Initiale (FI) :** étudiants (internes, licence, master...), chefs de clinique inscrits en DESC.
- **Formation Continue Individuelle (FCI) :** libéraux, salariés et individuels non pris en charge.
- **Formation Continue Employeur (FCE) :** demandeurs d'emploi et salariés avec prise en charge financière

Tarifs

Droits universitaires : **243 €**

Droits d'enseignement :

- F. Initiale : **150 €**
- F.C Individuelle : **1.100 €**
- F.C Employeur : **1.100 €**

Organisation/Calendrier



Organisation

Cours en ligne.

Le nombre de participants est de 80 (soit 40 par site).

Les cours se dérouleront à la Faculté de Médecine Pierre et Marie Curie - Aile : Les Cordeliers - 15 rue de l'École de Médecine – 75006 Paris

(Métro Odéon ou RER B Cluny - La Sorbonne)

Calendrier

- 26 au 30 novembre 2018
- 21 au 25 janvier 2019
- 18 au 22 Mars 2019
- Examen écrit national fin Mai 2019 de 10h00 à 12h00

Durée : 119 h sur 3 semaines

Contacts/Inscription

Inscription

- Pédagogique :

Autorisation d'inscription pédagogique préalable à l'inscription administrative et renseignements pédagogiques :

Envoyez votre candidature :

Au Pr Jouannic : jean-marie.jouannic@aphp.fr

Ou au Secrétariat Pédagogique du DIU :

Mme Florence Béquet : florence.bequet@aphp.fr

Courrier postal à adresser :

Pr Alexandra Benachi – DIU Médecine Fœtale - Service Gynécologie-Obstétrique - Hôpital A. Bécclère

157 Rue de la porte de Trivaux - 92140 Clamart

Tél : 01 45 37 44 44 poste 30 89 - Fax : 01 45 37 49 67

- Administrative :

Faculté de Médecine Pierre et Marie Curie (Code 04FO)

« Les Cordeliers » 15, rue de l'école de médecine - Esc. H – RDC 75006 Paris

Tél : 01.44.27.45.76/82 ou 94 Email : medecine-dfs-scol3@sorbonne-universite.fr

Renseignements, tarifs et dossier téléchargeable :

http://medecine.sorbonne-universite.fr/fr/les_formations/les_etudes_medicales/inscriptions.html

Inscription préalable pour prise en charge par un financeur: (FCE)

Sorbonne Université– Formation Continue www.fc.upmc.fr

Tél : 01.44.27.82.46/47/49/45 - Fax 01.44.27.82.95 fcmedecine@sorbonne-universite.fr

Evaluation/Validation

Contrôle des connaissances

Un examen écrit de 2h : 4 questions rédactionnelles et/ou cas cliniques suivi pour les étudiants admissibles (10/20)

Pour les étudiants admissibles, remise d'un mémoire sur une thématique de médecine fœtale. Soutenance devant un jury

Une seule session/an.

Validation : Diplôme d'université